

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
01/03/13

Dossier complet le
04/03/13

N° d'enregistrement
2013 - 0294

1. Intitulé du projet

Aménagement du Pôle d'Echanges de la Gare de Le Quesnoy et de ses abords.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VILLE DE LE QUESNOY

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Paul RAOULT, Maire

RCS / SIRET

215 904 814 000 13

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
5° b)	<i>Infrastructures ferroviaires : travaux entraînant une modification substantielle de l'emprise des ouvrages.</i>
6° d)	<i>Infrastructures routières : Toutes routes inférieures à 3 kms.</i>
6° e)	<i>Infrastructures routières : Tout giratoire dont l'emprise est supérieure à 0,4 hectare.</i>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Aménagement du Pôle d'Echanges de la Gare de Le Quesnoy et de ses abords.

4.2 Objectifs du projet

- Aménagements de nouveaux parkings, d'une gare routière.
- Accessibilité des différents équipements et du Centre-Ville.
- Aménagement paysager du site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Transformation du carrefour Avenue de la Gare / Avenue Victor Hugo.
- Transformation du parking existant
- Reprise voirie (profils), Intégration de voies d'axes
- Création carrefour Chemin des Croix / Cité scolaire.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Ville
- SNCF

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Transformation carrefours - Reprise profils - Transformation Parking existant	13 642 m ² (1,3 ha)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

*Chemin des Croix
59530 LE QUESNOY*

Coordonnées géographiques¹

Long. 03° 38' 43" __

Lat. 50° 15' 00" 4

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. __° __' __" __ Lat. __° __' __" __

Point d'arrivée :

Long. __° __' __" __ Lat. __° __' __" __

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui



Non



4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui



Non



4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui



Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Parvis + Parking Gare

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☐

Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☒	☐	<i>Parc Naturel Régional de l'Avennois</i>
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☒	☐	<i>Remparts.</i>
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Terre végétale + remblais
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'aura aucun impact environnemental, puisqu'il s'agit principalement d'aménagement urbain.

Ces travaux intégreront l'accessibilité PMR et auront pour objectif de séparer les différents flux (piétons, cyclistes, VL, bus, PL), et ainsi leur créer une voie de circulation qui leur est propre.

C'est pourquoi, je pense que le projet devrait être dispensé d'une étude d'impact.

8.1 Annexes obligatoires

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

[illegible]

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

LE QUESNOY

le,

28.02.2013

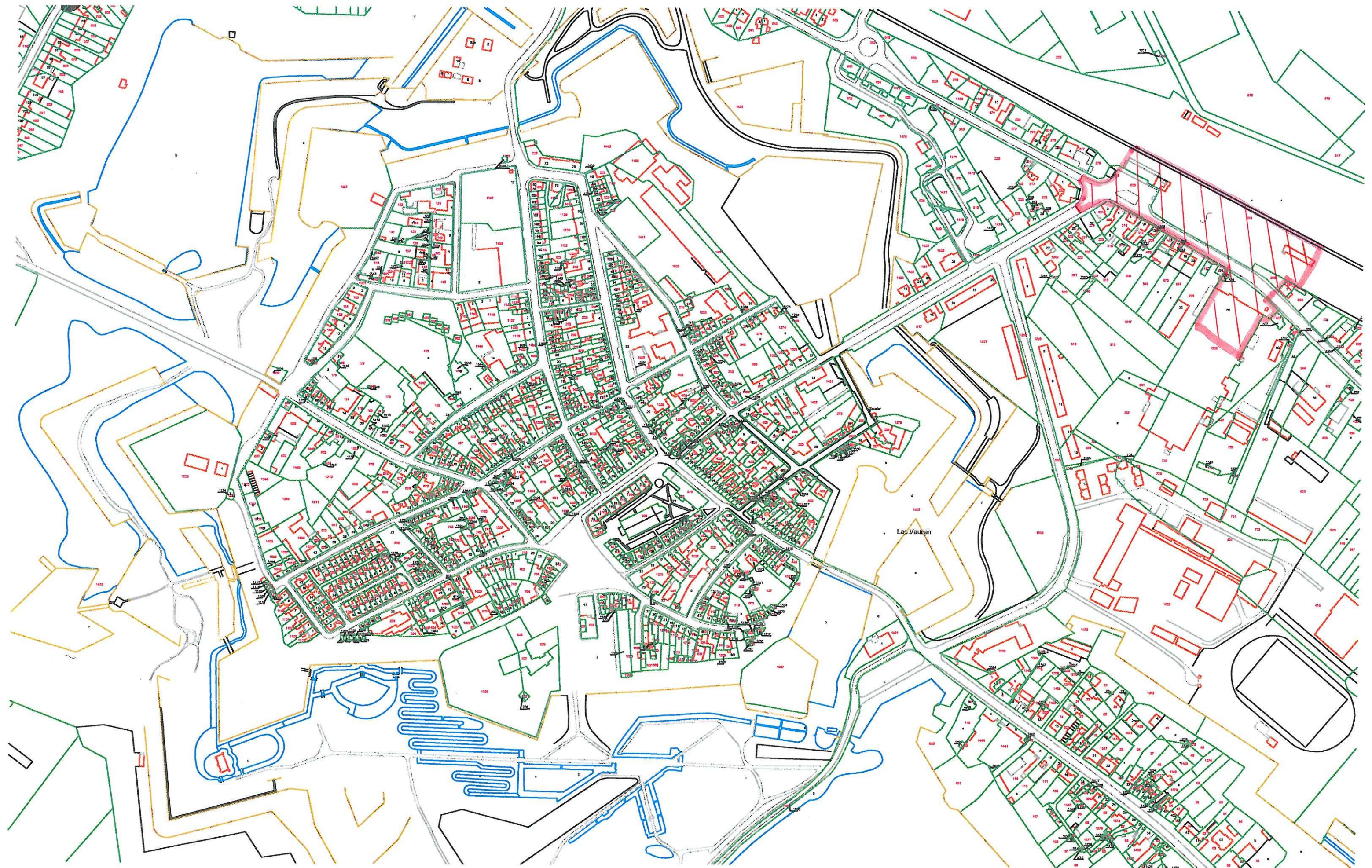
Signature

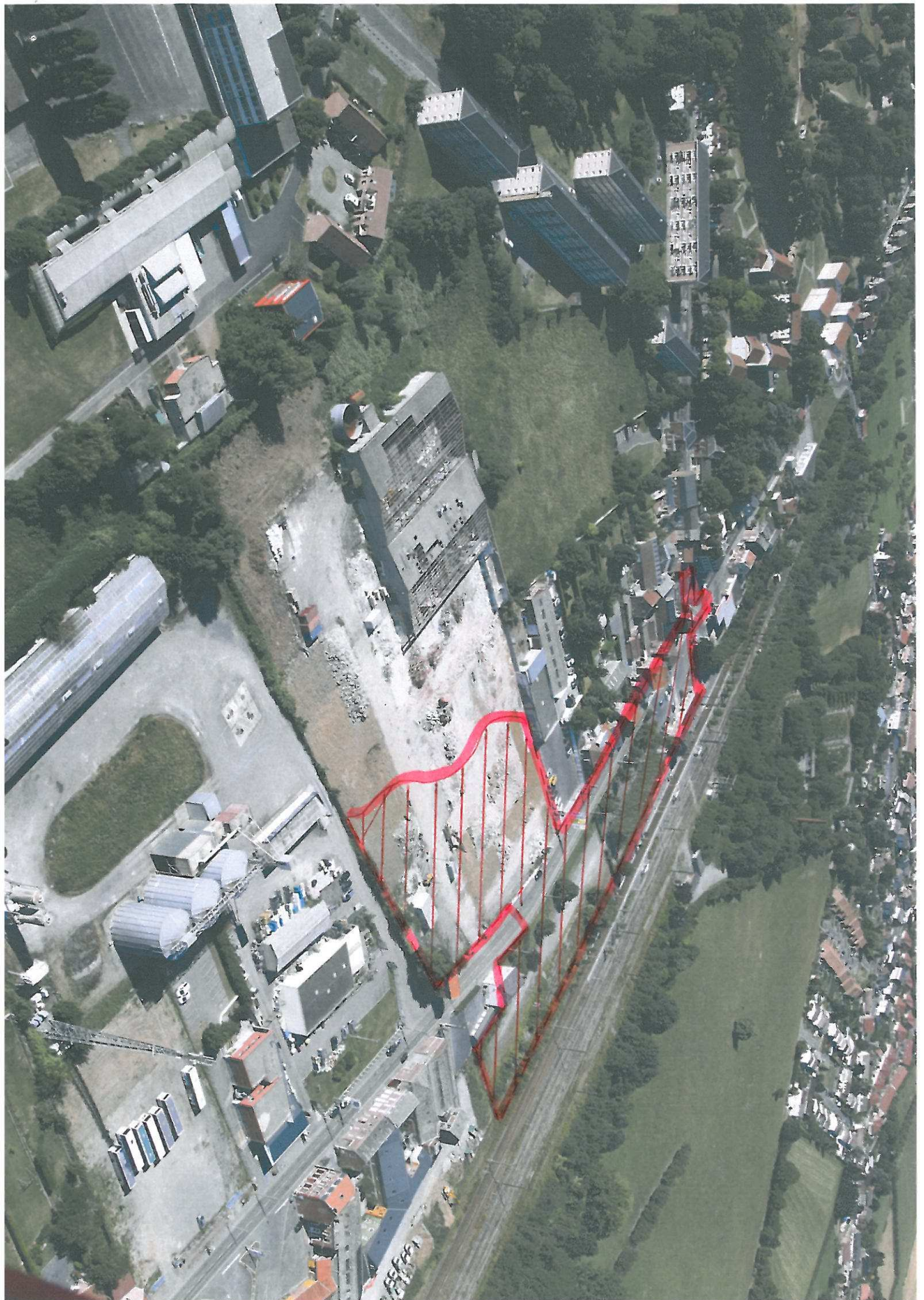


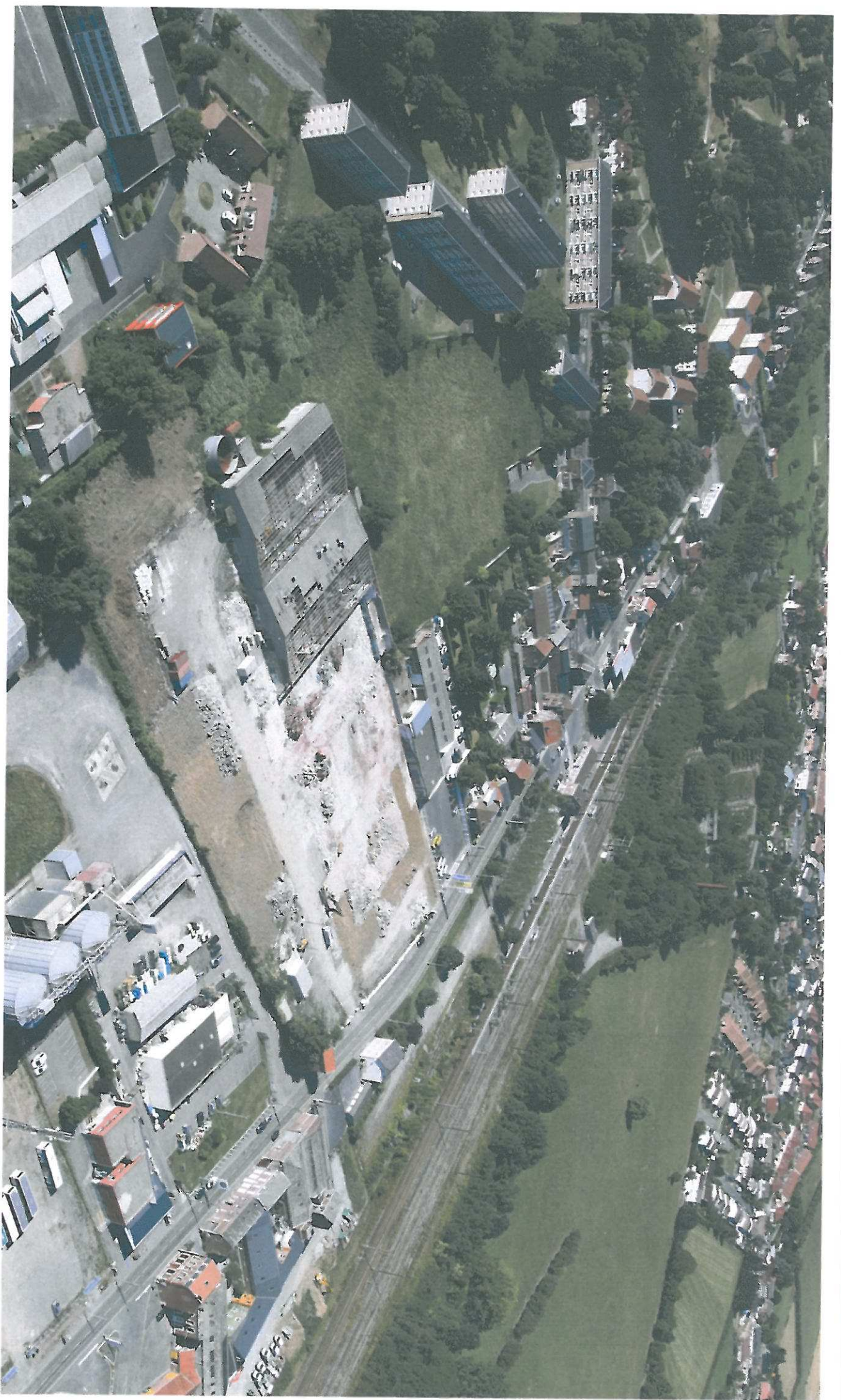
PLAN DE SITUATION

1/10 000e

Annexe 2
28.02.2013







28.02.2013

Anwere 3/2

[illegible]

Department of Health VILLE DU CHERNOBYL CHIRURGIE DENTISTE									
Fiche de déclarations de la Gens et Quasiroy Avant projet									
Plan de développement									
CHIRURGIE DENTISTE      									
CHIRURGIE DENTISTE      									
CHIRURGIE DENTISTE      									
CHIRURGIE DENTISTE      									
CHIRURGIE DENTISTE      									
CHIRURGIE DENTISTE      									
CHIRURGIE DENTISTE      									
CHIRURGIE DENTISTE      									
CHIRURGIE DENTISTE      									
CHIRURGIE DENTISTE      									
CHIRURGIE DENTISTE      									
CHIRURGIE DENTISTE      									
CHIRURGIE DENTISTE      									
CHIRURGIE DENTISTE    									

Annexe 5

BAOP -> 6000m²
11.000m². COT

Le Quesnoy (59)



RGI Statut		Echelle : 1/3780	
Projet	Neutralisée et conservée pour l	Edité le : 29/04/2011	
Exploitée	Fermée	 RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE	
Transférée en voie de service	Fermée avec maintien en place		
Neutralisée	Fermée non déposée (Plus utili	Sources : Données IGN et RFF	
	Fermée et déposée (Plus utilis		
	Fermée et mise à disposition d		
	Retranchée (Plus utilisable)		
	Déclassée non vendue		
	Déclassée vendue		
	...		

Annexe 5